



PPPOINT
LE POINT INFO DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



Paris, le 6 décembre 2012 à 08h30

► CARTE DE VIGILANCE METEO FRANCE ORANGE – N° ...

Le Préfet de Police, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris, communique :

► Situation

Météo France a émis ce jeudi 6 décembre 2012 à 06h00 une alerte météo en situation carte ORANGE, pour un épisode neigeux sur l'Île de France. **Cet événement est prévu le vendredi 7 décembre 2012 à partir de minuit et pourrait se prolonger jusqu'au vendredi 7 décembre 2012 à 13h00.**

► Conseils

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de Comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.